

que nous savons où nous nous dirigeons et que nous sommes engagés dans la mise en place du marché le plus ouvert et le plus dynamique au monde? Ou, au contraire, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud prendront-elles encore des routes distinctes, comme cela s'est produit par le passé à notre détriment à tous? Comme dans tous les dossiers liés au commerce, la solution préconisée dépendra en dernier ressort de la volonté des pays de l'hémisphère occidental de faire passer, ou non, leurs intérêts communs avant leurs différences individuelles.

Le Sommet de Miami offrira aux pays de l'hémisphère occidental l'occasion de formuler pour notre région une politique globale en matière de commerce et d'investissement qui reflète l'ouverture, la vitalité et le dynamisme de nos économies, et englobe fondamentalement tous les pays prêts à s'engager dans un commerce réglementé plus intensif et plus exhaustif.

L'ALENA pourrait servir d'assise à un tel projet. Si une volonté politique en ce sens se manifestait, ce projet, doté d'un nouveau nom, pourrait former la base d'une association de libre-échange qui pourrait à terme accueillir les pays de l'hémisphère occidental et même d'ailleurs. Il pourrait aussi donner le jour à une nouvelle forme d'association économique prenant appui non sur la géographie, mais sur un engagement collectif envers un libre-échange plus substantiel, une sorte de nouveau GATT mondial amélioré. L'idée maîtresse consisterait non pas à remplacer le système multilatéral existant, et encore moins à former un bloc régional à part, mais à former une coalition de pays désireux d'aller plus loin et de progresser plus rapidement sur la voie de la libéralisation du commerce et des investissements.

Pourquoi prendre l'ALENA comme point de départ d'une libéralisation accrue du commerce à l'échelle de l'hémisphère occidental? Parce que les trois partenaires initiaux au sein de l'ALENA ont manifesté leur engagement envers un «régionalisme ouvert» favorisant l'accès à l'Accord de tout pays disposé à en accepter les règles et les obligations. La clause d'accession de l'ALENA lui fournit la souplesse nécessaire pour assurer l'intégration d'autres pays individuels ou d'autres «groupes de pays». Pourquoi alors ne pas utiliser l'ALENA comme mécanisme de rapprochement de toutes les autres initiatives de libre-échange dans la région, y compris le G-3, le Pacte andin, et plus particulièrement le Mercosul?

Tant le Canada que le Mexique ont déjà fait état de leur désir de favoriser un élargissement rapide de l'ALENA à l'échelle de l'hémisphère occidental. C'est la position qui a été exprimée récemment lors de la rencontre du premier ministre, M. Jean Chrétien avec le ministre des Finances et du Commerce du Chili, M. Eduardo Aninat de même que lors de la rencontre que M. Chrétien a eue par la suite avec le président-élu du Mexique, M. Ernesto Zedillo. Même s'il est essentiel que le Chili obtienne